



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51
+32 (0)2 285 42 84
dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137
1000 Bruxelles
Belgique

RETRAIT URGENT 10/07/2014

Pour non-conformité

Médicaments

A la demande du S.C.M. ou de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
MORPHINE HCL 10 mg/ml CNK 0670 828	1 x 10 ampoules	STEROP	140142	quelques etuis contiennent PETHIDINE 100 mg/2ml

ATTENTION

La spécialité MORPHINE HCL 10 mg/ml STEROP® ressort de **la législation des stupéfiants (code 061206)**.

Les conditionnements ne *peuvent pas être renvoyés* au S.C.M.

Les conditionnements sont à renvoyer directement au distributeur

Laboratoires STEROP s.a.

Avenue de Scheut 46-50

1070 Bruxelles

Belgique

Après réception des 2 bons, le pharmacien gardera le bon jaune et devra renvoyer le bon blanc à

Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé

Eurostation II

Service des Stupéfiants

Place Victor Horta 40 Bte 40

1060 Bruxelles

Belgique

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.